

Une femme sur quatre subit une coercition obstétricale



Un quart des femmes qui mettent au monde un enfant en Suisse subit une coercition informelle pendant l'accouchement. C'est ce que montre une enquête nationale de la Haute école spécialisée bernoise (BFH).

La coercition obstétricale informelle se manifeste sous des formes diverses : les femmes se sentent mal informées, manipulées ou sous pression. Elles se sentent forcées à accepter des traitements et des examens ou intimidées par des déclarations selon lesquelles le refus d'une intervention pourrait mettre en danger leur santé et celle de l'enfant. Les femmes issues de la migration sont plus fréquemment concernées. Il existe aussi des différences entre ville et campagne : les femmes qui habitent dans les régions urbaines subissent plus souvent une coercition que les femmes des régions rurales.

La coercition obstétricale peut peser sur les femmes même après l'accouchement : les femmes qui subissent une coercition pendant l'accouchement sont beaucoup moins satisfaites de l'expérience de l'accouchement dans son ensemble et ont également un risque plus élevé de développer des maladies mentales post-partum. Malgré tout, plus de deux tiers des femmes évaluent leur expérience de l'accouchement globalement positive.

Ce sont les résultats d'une enquête en ligne qui a été menée entre août et décembre 2019 auprès de plus de 6'000 mères de toutes les régions linguistiques de Suisse.

En conclusion, les femmes ont le droit de prendre les décisions pendant l'accouchement d'une façon autodéterminée. Les spécialistes doivent être sensibilisé·e·s aux souhaits et aux idées des parturientes ainsi qu'aux conséquences des traitements obstétricaux.

L'étude. Stephan Oelhafen, responsable de la recherche, Stephanie Meyer, collaboratrice de projet. Menée par la BFH en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Zurich et de l'Hôpital universitaire de Berne.

Source : [BFH - Rapport en français](#), 10 pages